

Démocratie et Constitution

Par **NoinVictor**, le **10/06/2010** à **17:47**

Bonjour à tous,

Je sais que le sujet a déjà été présenté mais je souhaiterai obtenir votre avis sur cette question.

Voilà ce que j'ai pu analyser sur ce thème:

[b:2p7c3emc]Ma problématique[/b:2p7c3emc] : nous allons démontrer que dans une démocratie

une Constitution doit non seulement garantir la séparation des pouvoirs (critère nécessaire mais non suffisant) mais également préserver la garantie des droits fondamentaux. Néanmoins, il est nécessaire d'effectuer un contrôle sur les dirigeants de l'Etat afin qu'ils n'outrepassent pas leur pouvoir.

[b:2p7c3emc]Plan:[/b:2p7c3emc]

I- La Constitution et ses garanties

A- La séparation des pouvoirs

- Montesquieu

B- La garantie des droits fondamentaux

- Bloc de constitutionnalité

- Critère de la démocratie : Liberté, Egalité, Autonomie

II- Comment protéger ses garanties

A- Le pouvoir du peuple

- Article 35 DDHC 1793

- Référendum

- Moyen de pression avec l'élection des gouvernants

B- Apparition d'un organe spécialisé : exemple en France le conseil constitutionnel

Rôle du conseil

contrôle de constitutionnalité

Révision du 23 Juillet 2008

J'aimerais que vous me disiez ce que vous en pensés ?

Merci d'avance

Par **NoinVictor**, le **12/06/2010** à **09:02**

Bonjour à tous,

Il y a quelques temps, j'ai reçu les résultats du second semestre et il se trouve que je passe en deuxième année mais en statut AJAC.

Je dois donc repasser deux matières de la première année dont le droit constitutionnel. Concernant celui ci, le rattrapage était jeudi avec comme thème Démocratie et Constitution.

J'aurai donc aimé avoir votre avis sur ce que j'ai fait. Suis-je vraiment hors sujet, ou alors ai-je mal compris le sujet ?

Merci d'avance

Par **alex83**, le **13/06/2010** à **18:58**

Salut,

C'est un sujet très vaste et du coups difficile à traiter... Tu peux parler de tout au risque de te perdre dans tes développements.

[i:32cfft]A priori[/i:32cfft], ton plan semble cohérent, le problème est que tu ne pourras pas développer une réflexion personnelle, singulière et intéressante pour le correcteur car tu t'appuies sur des grands principes, des grandes généralités, qui, non sans être anodines, ne poussent pas à développer tes propres idées (à moins que tu penses comme les penseurs du XVIIIème).

Ainsi, par exemple, dans ton I tu parles de la séparation des pouvoirs, avec l'exemple de Montesquieu... Ça laisse entendre que tu vas aller dans le sens de cette illusion qu'est la séparation des pouvoirs. Ce concept est éminemment connu, invoqué et porté en exemple dans toutes les démocraties du monde, toutefois, existe-t-il vraiment un pays dans lequel les pouvoirs sont effectivement séparés ? Cette question peut même t'emmenner à te poser la question de savoir si ce principe de séparation des pouvoirs n'est pas stérile par définition : comment un pays peut-il avancer si chacun travail dans son coin...

Il en va de même pour ton B, on parle des libertés fondamentales, c'est bien de le dire, mais il faut réussir à exposer ton propre point de vue (qui doit être en phase avec notre réalité) pour étayer et renforcer ton argumentation. Les libertés ne sont-elles pas plus protégés par le droit supra national (UE) que par la constitution ? (cf : problème des gardes à vue, etc.).

Après, avec tout cela, il faut réussir à faire un tri, cadrer ton sujet dans une problématique qui va attirer l'attention du correcteur. Je ne pense pas que les profs soient fascinés par le fait

même de corriger des copies, alors si tu arrives à stimuler leur intelligence, il seront réjouis et penseront que tu t'es bien creusé la tête.

Pour pour revenir à ce que je disais au tout début, c'est vraiment un sujet difficile à traiter car il n'est pas du tout cadré. Personnellement, je serais aller dans le sens de quelque chose qui ressemble à : La constitution (et ses normes) est-elle, seule, dépositaire et garante de l'authenticité démocratique de nos régimes contemporains ?

:wink:

Après, cela reste que mon -[i:32cffxtl]humble[/i:32cffxtl]- avis 

Par **NoinVictor**, le **14/06/2010** à **10:46**

[color=#0000BF:27e6n8fq]Bonjour,

Oui effectivement, je m'en suis rendu compte après, mon plan est assez théorique.

Pour te dire, cela faisait un petit moment que je n'avais pas pratiqué la dissertation, j'ai perdu quelques automatismes...

A un certain moment j'ai cru que j'étais en retard donc j'ai essayé de me dépêcher alors qu'en fait après mure réflexion, il n'y avait pas le feu ![/color:27e6n8fq]

[i:27e6n8fq][color=#FF0000:27e6n8fq]Ça laisse entendre que tu vas aller dans le sens de cette illusion qu'est la séparation des pouvoirs. Ce concept est éminemment connu, invoqué et porté en exemple dans toutes les démocraties du monde, toutefois, existe-t-il vraiment un pays dans lequel les pouvoirs sont effectivement séparés ? Cette question peut même t'emmenner à te poser la question de savoir si ce principe de séparation des pouvoirs n'est pas stérile par définition : comment un pays peut-il avancer si chacun travail dans son coin...[/color:27e6n8fq][i:27e6n8fq]

[color=#0000BF:27e6n8fq]Oui en effet tu as raison c'est vraiment dommage que j'ai pas pensé la séparation des pouvoirs avec une vision un peu plus pratique !

D'autant plus que maintenant j'ai pas mal d'idées qui me viennent !

[/color:27e6n8fq]

[i:27e6n8fq][color=#FF0000:27e6n8fq]Après, avec tout cela, il faut réussir à faire un tri, cadrer ton sujet dans une problématique qui va attirer l'attention du correcteur. Je ne pense pas que les profs soient fascinés par le fait même de corriger des copies, alors si tu arrives à stimuler leur intelligence, il seront réjouis et penseront que tu t'es bien creusé la tête.[/color:27e6n8fq][i:27e6n8fq]

[color=#0000BF:27e6n8fq]En fait, à partir du I/B j'ai commencé à donner mon avis d'un point de vue plus pratique

et dès le II ça allait beaucoup mieux en espérant que ma deuxième partie va compenser la première ![/color:27e6n8fq]

[color=#0000BF:27e6n8fq]Dans tous les cas, merci de m'avoir répondu c'est toujours intéressant de pouvoir

échanger sur nos idées. [/color:27e6n8fq][/color][/color][/color][/color][/color][/color]

Par **alex83**, le **14/06/2010** à **17:28**

C'est normal =) En tout cas je te souhaite bonne réussite !

:wink:

Image not found or type unknown

Par **Irony**, le **22/06/2010** à **17:01**

[quote="alex83":39335l4n]mais il faut réussir à exposer ton propre point de vue (qui doit être en phase avec notre réalité) pour étayer et renforcer ton argumentation.[/quote:39335l4n]

Petite question qui n'a pas grand chose à voir avec le sujet, mais, dans une dissertation de droit, on vous demande vraiment de "donner votre point de vue" ??

Ça me paraît étrange, surtout en 1ère année.

Par **alex83**, le **22/06/2010** à **18:18**

Ben il vaut mieux pour les matières principales. On nous demande de réfléchir sur un sujet ou sur un arrêt. Si tu dois faire une dissertation en droit constitutionnel, tu peux t'appuyer sur 3 choses : les principes (qui sont souvent, pour ne pas dire toujours, obsolètes ou surannés), le cours (l'avis du prof -en gros) et ton avis. En général, tu es d'accord avec l'analyse du prof et ta critique complète la sienne. De même, si tu dois commenter un arrêt en droit des personnes ou de la famille, tu auras plusieurs choses : les articles du code, le cours, la doctrine (très difficile à utiliser) et la jurisprudence. Au delà de tout cela, il faut réussir à proposer une analyse critique et signifier les points importants de l'arrêt, des attendus. Tout cela doit sortir de notre cerveau, ce n'est pas du tout cuit. Et, plus l'analyse sera complète et pertinente et originale et singulière, et plus l'argumentaire sera apprécié. Il est difficile, par ailleurs de recracher son cours quand il y a un plan à produire. Personnellement en droit privé (de la famille), pour le partiel j'avais révisé la veille le cours de 70 pages word à peu près (donc survolé) et j'avais une note plus que correcte. Donc pour les deux matières principales, il ne faut pas hésiter à prendre position, donner son avis, proposer sa critique, son analyse. Et c'est d'autant plus intéressant, c'est ça qu'il faut réussir à faire, c'est à l'argumentation juridique que les profs tentent de nous former...

Après pour tout le reste (à part l'histoire) le "par cœur" prendre le pas sur la réflexion, c'est moins intéressant au niveau des partiels ...

Par **Irony**, le **22/06/2010** à **18:49**

D'accord.

Bon, j'avoue que je ne vois pas trop ce que ça peut donner de donner son avis ainsi en droit. A-t-on vraiment les armes nécessaires pour réellement "penser le droit" quand on l'a si peu étudié ? Il y a eu une discussion à ce sujet sur le forum je crois... mais je ne la retrouve plus. Je me souviens en tout cas que certains soutenaient que nous n'avions pas à "donner un avis" justement.

Peut-être que je me trompe de forum aussi, mea culpa. Mais je vais essayer de retrouver la conversation quand même.

Par **alex83**, le **22/06/2010** à **19:24**

Eh bien il me semble que oui, au bout d'un an de droit tu peux tout de même réussir à composer une démonstration cohérente et pertinente sur un sujet donné (même quand l'arrêt est insipide ou déconcertant ou bien quand le sujet de dissertation semble intraitable)... Enfin, je dis ça mais je sais pertinemment qu'une grande majorité des élèves n'arrive pas à dépasser les 10 en commentaires d'arrêt en première année (voire même après), et cela, même en TD (avec tous les supports exploitables) !! ...

D'ailleurs tu me fais penser que plusieurs personnes autour de moi tiennent également ce discours "il ne faut pas donner son avis, il faut rester neutre". Mais où est l'intérêt de dissenter ou de commenter dans ce cas là ? il faudrait m'expliquer ^^.

Non, non, vraiment, je fais peut-être fausse route mais pour moi, un bon devoir est un devoir où l'élève arrive à surprendre le correcteur par un phrasé et une logique soignés ; où il parvient à l'emmener jusqu'au bout de son raisonnement sans le perdre en route, sans l'embrouiller, sans l'amuser non plus, ce n'est pas le but. Ça passe donc par quelque chose qui doit apparaître comme intéressant et non pas rasoir. C'est en tout cas ma façon d'appréhender la méthodo et encore une fois ça me réussit donc bon ^_^.

Tu te feras ton idée l'année prochaine, je serai tout de même curieux de lire la discussion à laquelle tu faisais allusion =)

Par **112etud**, le **27/05/2018** à **17:36**

Salut,

Je suis étudiant en s2 et j'ai prochainement un examen qui portera sur le droit constitutionnel et quand j'ai eu à travailler sur des anciens sujet du professeur en question je suis tombé sur de nombreuses fois sur un sujet qui revient le plus : la démocratie et la constituon.

J'avoue que j'ai du mal à en extraire un plan sur lequel je pourrais bien argumenter. Puis-je avoir quelques idées ?